

Aménageurs et migrants dans les villes du Grand Sud algérien

Sassia Spiga *

Introduction

Dans les stratégies de développement algérien le Sahara a connu deux phases. Jusqu'à la fin de la période de planification économique (1979) l'État y crée des bases de vie pour exploiter réserves d'hydrocarbures et réserves minières. À partir de 1980 un Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) détermine les grandes orientations de développement. Parmi celles-ci ressort la création dans «les hauts plateaux et la zone Sud des conditions de développement afin de provoquer un flux de population Nord-Sud» [Dahamani, 1984, p. 221]. Bien que la politique d'aménagement du territoire «ait subi des aléas» [*Demain l'Algérie*, vol. 1, p. 94], il n'en demeure pas moins que, s'agissant des vastes espaces frontaliers du Grand Sud, elle est source d'inspiration pour les aménageurs. Aujourd'hui, dans les villes qui ont été créées ou se sont développées, les programmes d'extension battent leur plein. Une dynamique démographique est enclenchée, elle associe, non seulement des migrants du Nord algérien, mais aussi des migrants subsahariens. La présence de ces derniers dans les villes du Grand Sud est une réalité à laquelle sont confrontés les acteurs locaux de l'aménagement. Quelle place tiennent-ils parmi les autochtones et les migrants du Nord? Quels sont les moyens dont disposent les aménageurs pour intervenir sur les quartiers que ceux-ci occupent, lorsque officiellement l'immigration n'est pas autorisée?

L'approche pour traiter cette question a nécessité deux niveaux d'analyse:

- l'échelle régionale pour voir comment se croisent les flux migratoires internes et externes et pourquoi les villes créées dans le Grand Sud sont parfois les nœuds de la circulation des migrants externes malgré la politique anti-migratoire univoque de l'État central;
- l'échelle de la ville pour déceler les mécanismes de fonctionnement lié à la fixation/mobilité des migrants algériens et des migrants subsahariens.

* Urbaniste, maître de conférence à la Faculté des Sciences de la Terre, Université Badji Mokhtar, Annaba. Chercheur associé au Centre de Recherche Scientifique et Techniques des Régions Arides, Biskra, spigasassia@yahoo.fr.

Descente certaine du progrès, descente timide des hommes

L'urbanisation dans le Grand Sud: des villes en attente

Le Grand Sud se démarque dans le Sahara en incluant quatre wilayas aux confins de l'Algérie. Il s'agit des wilayas d'Adrar, de Tamanrasset, de celles de Tindouf et d'Illizi détachées des wilayas de Bechar et de Ouargla lors du dernier découpage administratif en 1984. Cette délimitation, voulue par les aménageurs pour la maîtrise de l'espace frontalier, a sa signification sur le plan bioclimatique: les quatre wilayas sont inscrites dans le domaine hyper-aride. Elles regroupaient au RGPH 1998 1/4 de la population de l'espace saharien qui ne représentait lui-même que le dixième de la population totale algérienne. Dans la vision de certains aménageurs, cette faible occupation de l'espace saharien est perçue, malgré les contraintes du climat, comme une véritable opportunité pour accueillir l'«excédent» de population des régions du Nord de l'Algérie. Mais l'objectif premier concernant ces wilayas frontalières du Sud, était de renforcer la présence de l'État par un maillage de structures territoriales décentralisées (daïras et communes). Ces fonctions administratives vont de pair avec l'urbanisation. Elle a permis à des localités de quelques milliers d'habitants de bénéficier d'infrastructures et de services publics pour fonctionner en agglomérations urbaines. Quatre années après leur création, le RGPH 1987 montre que la taille moyenne des agglomérations du Grand Sud érigées en chefs-lieux de wilaya est environ 8 fois inférieure à celle des chefs-lieux de wilayas de la zone tellienne et 5 fois inférieure à la taille moyenne des chefs-lieux du reste de la zone saharienne (tab. 1). Les chefs-lieux de wilaya ont été dotés d'infrastructures urbaines qui, dans le Nord, sont destinées aux métropoles et aux centres urbains les plus importants. Aéroports, routes nationales, radios locales et antennes de télévision, universités (à Adrar et à Tamanrasset) sont réalisés pour créer des pôles d'attraction pour les nationaux et pour les populations des pays au Sud du Sahara algérien.

Tab. 1 – Effectif moyen de la population par chefs-lieux de wilayas et de daïras dans le Grand Sud en 1988

fonction administrative *	Population moyenne dans le Grand Sud	Population moyenne dans le reste du Sahara	Population moyenne dans le nord de l'Algérie
Chefs-lieux de wilaya	14 132	78992	110020
Chefs-lieux de daïra	5761	16482	16621

* Les wilayas d'Alger et de Naama ont été exclues du fait que le trop grand écart d'effectifs risque de biaiser les moyennes.

Source : d'après le RGPH, 1987.

L'urbanisation se renforce par la création des chefs-lieux de daïras qui, avec une taille moyenne de trois fois inférieure à celles des chefs-lieux de daïra de la zone tellienne, ont bénéficié d'aéroports, de services et équipements urbains décentralisés. Collèges d'enseignement secondaire et centres de formation professionnelle, polyclinique, agence pharmaceutique, antennes bancaires et antennes d'assurances, agence Air Algérie, agences de transport routier, maison de jeunes, sont autant de structures par lesquelles on veut introduire l'urbanité dans les petites agglomérations du Grand Sud qui dépassent rarement les 10000 hab. Ces villes restent non appropriées par les autochtones qui ont conservé les modes de vie locaux. Même si de plus en plus ces derniers s'adressent aux structures de l'État pour les besoins éducatifs et sociaux¹, la rentabilité de ces investissements est ailleurs: les villes du Grand Sud devraient s'investir à terme de deux fonctions. Tout en participant à l'accueil de la population des zones telliennes elles constitueraient des carrefours africains «dont le rôle serait, de contrôler et normaliser les relations et échanges transfrontaliers, de gérer le développement en coopération, de donner un support aux relations Afrique-Europe» [*Demain l'Algérie*, vol. 2, 1995]. On perçoit cette vision dans les actions par lesquels les aménageurs redoublent d'efforts pour améliorer les liaisons routières entre les villes du réseau urbain du Grand Sud déjà en place, et les liaisons avec les principales villes du réseau urbain national dont dépend, du reste, le ravitaillement de la population de ces wilayas en produits vitaux.

La Transsaharienne Alger/Tamanrasset (RN1) qui aboutit à In Guezzam, à la frontière nigérienne², est «un axe de symétrie ponctué de centres urbains» [Côte, 1996]. L'effet dynamisant qu'elle a sur l'urbanisation au Sahara n'est pas seulement méridien, on le constate à travers ses ramifications latérales. La route qui, au niveau de In Salah, bifurque vers le Tidikelt pour relier Adrar à Tamanrasset, a permis à de petites agglomérations de se maintenir, voire de se développer (Akabli, Aoulef...). Son rôle dynamisant s'élargit aux centres de vies du Hoggar: sur le tronçon goudronné de la piste qui joint Tamanrasset à Bordj Badji Mokhtar, des localités comme Abalessa, Silet, connaissent une urbanisation notable.

L'axe est (RN3), partant des métropoles régionales de l'Est Annaba/Constantine, dévié à cause de la nature du milieu physique, aligne des centres sahariens depuis Biskra sur le piémont saharien jusqu'à Djanet à l'extrême sud-est. Les lignes de transport, depuis Illizi, assurent les liaisons de cette wilaya reculée avec les principales villes du sud, Touggourt, Ouargla, Hassi Messaoud. Cette base de vie est devenue pour la wilaya d'Illizi un point de transit bimodal renforçant ses liaisons par avion ou par route avec le Nord.

L'axe ouest (RN6) est un couloir de communication difficile à pratiquer cependant, entre Adrar et Bechar, où existe un trafic dense; les kyrielles d'oasis

1. Les équipements socio-éducatifs ont aussi profité aux familles de réfugiés touareg et sahraoui des pays limitrophes.

2. Le goudronnage du tronçon Tamanrasset/In Guezzam de la RN1 est en cours.

du Touat et de la Saoura connaissent elles aussi une urbanisation intense. Mais la bretelle qui met cette partie occidentale du Sahara algérien en contact avec l'axe transsaharien central n'a pas généré de nouveaux centres: tracée entre l'Erg Occidental et le plateau du Tademaït, au nord d'Adrar, son rôle est simplement de réaliser les communications entre les centres du Touat/Gourara et le réseau de centre jalonnant la RN1.

Ces efforts d'intégrer le Grand Sud au reste du territoire national par la route sont renforcés par des actions en cours menées dans le cadre de la relance économique. Celles-ci visent à la mise en place d'un secteur des télécommunications performant ainsi qu'au renforcement des structures urbaines afin d'améliorer dans ces régions frontalières les aptitudes à recevoir des agents économiques et sociaux du Nord. Dans cette perspective les mesures d'incitation se maintiennent et se renforcent (programmes de logements, salaires augmentés de 80 % par rapport au Nord dans le secteur public, subventions pour soutenir les investisseurs privés, les transporteurs de produits alimentaires...)

Flux et reflux des migrants internes

Au dernier RGPH, celui de 1998, les plus forts taux d'accroissement démographique constatés sont ceux des villes du Grand Sud (tab. 2). On peut également observer que les écarts entre les tailles moyennes de la population des agglomérations urbaines du Grand Sud et celles des autres zones géographiques ont diminué par rapport à 1987. La taille moyenne des chefs-lieux de wilaya du Grand Sud n'est plus que quatre fois inférieure à celle des chefs-lieux de wilaya de l'Algérie du Nord et trois fois inférieure à celle des chefs-lieux de wilaya du reste du Sahara.

Tab. 2 – Taux d'accroissement annuel moyen et effectifs de population du Grand Sud comparés à l'Algérie du Nord et au Sahara en 1998

	Grand Sud	Reste du Sahara	Nord de l'Algérie
Taux d'accroissement annuel moyen	8,71	3,54	3,03
Population moyenne des chefs-lieux de wilaya *	35 799 hab.	110 635 hab.	147 699 hab.

* Ont été exclues les wilayas d'Alger et de Naama dont les trop grands écarts entre effectifs de population auraient biaisé les moyennes.

Source : d'après le RGPH, 1998.

Ces taux d'accroissement indiquent que la population dans le Grand Sud s'accroît par apports démographiques extérieurs aux wilayas de cette région. S'agit-il du redéploiement attendu? Les statistiques de migrations inter-wilayas élaborées à partir des entrées et sorties entre 1987 et 1998 par l'Office national des statistiques (ONS), publiées en 2003, nous permettent de constater qu'en

effet, des flux de population ont lieu entre les wilayas du Grand Sud et les autres régions de l'Algérie mais que le solde migratoire du Grand Sud est négatif. Il s'explique par les sorties massives que la wilaya d'Adrar a enregistré alors que les soldes positifs qu'affichent les trois autres wilayas sont relativement bas (tab. 3).

Tab. 3 – Effectifs et soldes migratoires enregistrés par les wilayas du Grand Sud et le reste du Sahara entre 1987 et 1998

Solde migratoire par wilaya du Grand Sud				Solde migratoire Grand sud	Solde migratoire reste du Sahara	Solde migratoire Sahara
Adrar	Tamanrasset	Illizi	Tindouf			
- 20898	+ 323	+ 3553	+ 1885	- 12 166	+ 18452	+ 9 148

Source : ONS, 2003.

C'est le reste du Sahara qui a enregistré un solde positif auquel ont contribué surtout les wilayas de Ouargla et de Biskra dont les chefs-lieux sont érigés en métropoles sahariennes.

Le détail des entrées et sorties dans les wilayas du Grand Sud par grandes régions³, au cours de la période intercensitaire 1987-1998 (fig. 1), montre en effet que les personnes qui ont quitté la wilaya d'Adrar, fortement dominantes par rapport à celles qui sont entrées, ont eu pour destinations principales l'Algérois, l'Oranie, le Constantinois et le Sahara de façon générale, mais que les hauts plateaux sont très faiblement représentés. Cet état de fait est à mettre en relation avec les mouvements de population entre les wilayas du Grand Sud et le Nord du pays: un travail d'enquête sur l'origine des ménages dans la wilaya d'Adrar mené dans le cadre d'un projet de recherche⁴, a montré que cette wilaya a attiré «les cadres administratifs et le personnel d'encadrement technique provenant essentiellement du Nord du pays et secondairement des wilaya du Sud... Le développement des activités commerciales et de service a attiré les populations commerçantes telliennes... Mais il s'agit de populations qui repartent; les départs sont aussi ceux des jeunes originaires de la wilaya d'Adrar» [Trache, 2003]. L'hypothèse d'un retour des migrants du Nord vers leurs wilayas d'origine n'est donc pas à écarter d'autant que les propos des responsables locaux⁵ appuient les résultats de cette enquête.

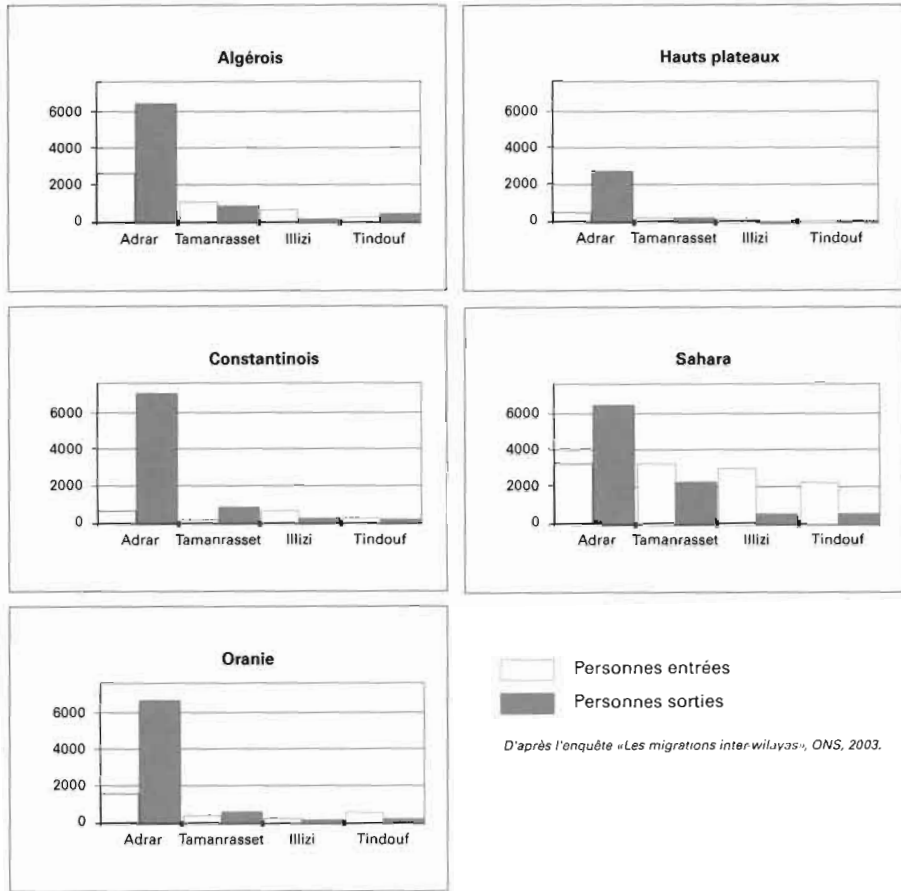
Ce «reflux» qui caractérise la wilaya d'Adrar, est constaté dans les trois autres wilayas du Grand Sud. Cependant, les soldes positifs que ces dernières ont connu durant la période intercensitaire 1987-1988 sont dus en prédominance à l'arrivée de personnes des autres wilayas sahariennes: les entrées que Tindouf

3. Selon le découpage du SNAT.

4. CRASC, division villes et territoires.

5. Propos notés lors d'une réunion de travail de l'équipe de recherche du CRSTRA travaillant sur les problèmes d'urbanisation saharienne avec les collectivités locales (octobre 2003) de la wilaya d'Adrar.

Fig. 1 – Entrées et sorties de personnes dans les wilayas du Grand Sud par grandes régions au cours de la période intercensitaire 1987-1998



a enregistrées proviennent à 62 % des wilayas sahariennes (surtout Bechar). Les sorties vers les wilayas sahariennes ne constituent que 34 % contre 66 % pour les autres régions. À Tamanrasset, 63 % des personnes arrivées ont pour origine les autres wilayas sahariennes contre 37 % provenant des régions du Nord. On relève des proportions inverses pour ce qui concerne les sorties: seulement 46 % des personnes qui quittent la wilaya de Tamanrasset partent vers les autres wilayas sahariennes et 54 % vers les autres régions. À Illizi on constate aussi une majorité des personnes qui arrivent du Sud (63 %) contre seulement 33 % de personnes provenant des wilayas du Nord. Les sorties vers les régions du Nord sont dominantes (69 %) contre seulement 31 % vers les wilayas sahariennes.

Plusieurs remarques s'imposent dans ces mouvements migratoires inter-wilayas:

— ce sont principalement les wilayas, issues du dernier découpage, bénéficiant actuellement d'un regain d'intérêt, qui connaissent les soldes positifs;

— les personnes arrivant des autres wilayas du Sahara sont les plus nombreuses et ce sont celles qui ont le moins quitté les wilayas du Grand Sud.

En revanche les autres wilayas sahariennes qui ont enregistré les soldes migratoires positifs reçoivent des apports démographiques des régions du Nord et des «Hautes Plaines» dans une moindre mesure.

Un modèle de migration semble se mettre en place: les wilayas du nord Sahara reçoivent les personnes arrivant du Nord et celles-ci sont de plus en plus remplacées par les personnes originaires des wilayas nord sahariennes dans le Grand Sud.

Le revers du redéploiement démographique, des migrations subsahariennes clandestines

La croissance démographique des agglomérations du Grand Sud est aussi alimentée par des flux sud/nord de migrants provenant des pays sub-sahariens. Ces flux fonctionnent sur les chaînes de migrations qu'entretiennent les migrants externes qui se sont fixés dans cette région [Spiga, 2004]. C'est ainsi que les Réguihi des pays limitrophes ont des liens familiaux à Bechar, à Tindouf et au Touat, dans une moindre mesure. Les Tamachek et les Kounta de Gao et de Tombouctou ont des liens familiaux, dans le Tidikelt et le Touat essentiellement. Les Touaregs des Ifoghas et de l'Air ont des liens familiaux dans le Hoggar, le Touat, dans le Tassili n'Adjer et dans la région de Ouargla.

Cette fixation qui a débuté à partir des années 1970 a permis aux mouvements migratoires de perdurer par effet d'appel [Pellicani, Spiga, 2004]. Maliens et Nigériens du nord du Sahel appartenant à la tranche d'âge entre 18 et 40 ans sont aujourd'hui les migrants potentiels qui utilisent les alliances tribales et/ou les liens familiaux transfrontaliers pour séjourner dans les agglomérations du Grand Sud et certaines autres agglomérations sahariennes.

Dans leur sillage, les migrants nord maliens et nord nigériens entraînent les Subsahariens en provenance de toute l'Afrique de l'Ouest. Bien que ces derniers ne fassent qu'un séjour temporaire dans ces villes, on ne peut écarter leur participation à l'augmentation des effectifs de population car il s'agit d'un flux entretenu en permanence. Aujourd'hui l'aventure individuelle n'a plus court. Les migrants voyagent par petits groupes qui s'individualisent par la nationalité mais qui revendiquent l'identité CDAO⁶ et le droit de circuler librement afin d'accéder au progrès qu'ils entrevoient à travers la mondialisation des modes de consommation. Ces migrants internationaux utilisent ressources propres et ressources familiales, instruction et savoirs faire capitalisés pour des destinations non garanties. Ils circulent clandestinement ou/et avec le passeport malien. Leurs iti-

6. Il s'agit en fait de la CDEAO (Communauté pour le Développement des États de l'Afrique Occidentale). Mais pour certains migrants rencontrés (à Kidal et Illizi), il était question de Communauté pour la Démocratie de l'Afrique Occidentale.

néraires sans cesse changeant reprennent cependant les circuits dont les nœuds correspondent aux centres où les subsahariens sont fixés.

Les flux ainsi entretenus sont tellement préoccupants qu'une enquête sur les migrations externes a été réalisée en 1992 par l'Office national des statistiques (ONS), mais ses résultats n'ont jamais été publiés.

Combien sont-ils les subsahariens qui sont présents dans le Grand Sud et en Algérie en général? Les estimations sont sujettes à caution car la migration des subsahariens est clandestine. Les filières qui l'entretiennent ont des moyens de plus en plus performants pour circuler dans le désert, défiant les services de sécurité qui patrouillent pour intercepter toutes formes de trafic clandestin. Par ailleurs, les migrants subsahariens se rendent dans les agglomérations où ils peuvent non seulement bénéficier de l'accueil discret de la population locale mais aussi des migrants du nord algérien car ils comblent un déficit de main-d'œuvre.

On trouve la trace de ce flux permanent dans les statistiques de migrations inter-wilayas⁷. Le nombre d'étrangers arrivant dans le Grand Sud après 1987, recensés en 1998, varie en fonction du rôle que jouaient, durant cette période, les agglomérations de ces wilayas dans la fixation et le transit migratoire des subsahariens (tab. 4).

Tab. 4 – Effectifs des étrangers recensés en 1998 dans les wilayas du Grand Sud

wilaya	Tamanrasset	Adrar	Illizi	Tindouf
Nombre de migrants présents dans les wilayas du Grand Sud	2 152	945	175	87

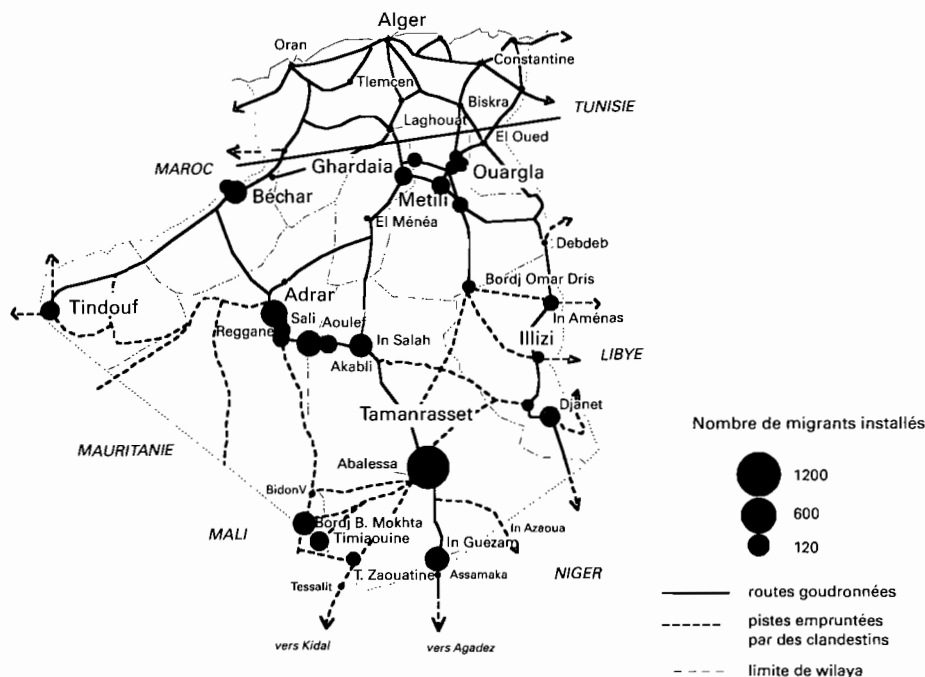
Source : ONS, 2003.

Le détail par commune de ces statistiques confirme l'idée qu'il s'agit de migrants subsahariens. Les effectifs d'étrangers présents dans le Grand Sud varient selon la position des agglomérations par rapport aux axes routiers et à la frontière. Les étrangers se concentrent dans les villes, le long des voies qui les relient au réseau urbain national, villes qui sont aussi reliées (par les pistes qui prolongent les axes routiers du territoire algérien) à celles qui se trouvent au nord du Mali et du Niger. Ainsi l'on peut constater que ces agglomérations du Grand Sud fonctionnent bien en réseau de transit des migrants subsahariens (fig. 2).

À l'ouest, ce sont les agglomérations de la wilaya d'Adrar alignées sur la RN6 et ses pistes adjacentes, Timiaouine, Bordj Badji Mokhtar, Reggane, Adrar, qui prennent le relais des agglomérations maliennes du Sahara (Gao, Tombouctou,

7. Il s'agit de personnes recensées en tant qu'étrangers qui, avant 1987, résidaient à l'extérieur de l'Algérie. Au cours de la période 1987-1998, ils avaient deux provenances – les pays occidentaux, il s'agit des quelques personnes rattachées à des sociétés d'exploitation des hydrocarbures – et les pays subsahariens dont les ressortissants pouvaient circuler avec un visa.

Fig. 2 – Principales agglomérations du Sahara algérien où se sont fixés les subsahariens entre 1987 et 1998



Les pistes ont été tracées à partir des indications données par les enquêtes de 2002 à 2005.

S. Spiga, 2005.

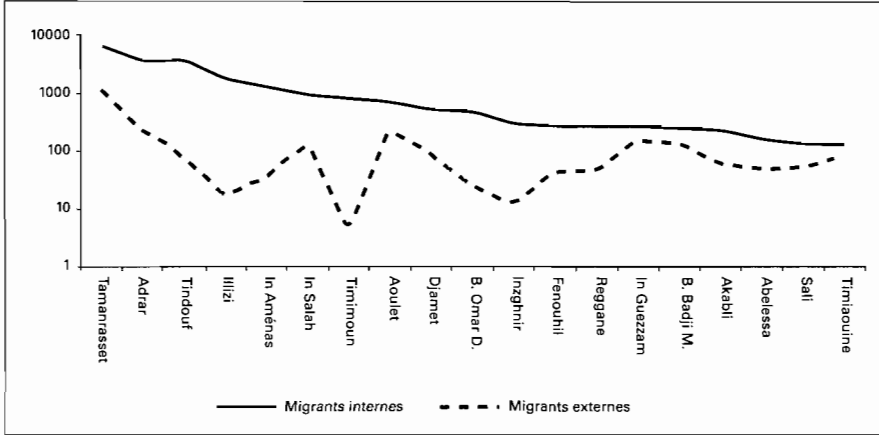
Kidal) par lesquelles transitent les migrants en provenance de pays de l’Afrique subsaharienne.

À Tamanrasset, dans la partie centrale du Grand Sud (le Hoggar), deux itinéraires importants se croisent, celui d’Agadez/Arlit/In Guezam et celui de Gao – Kidal/Tine Zaouatine/Abalessa. À cause du tronçon verrouillé de la Transsaharienne au niveau de In Salah, qu’il faut contourner, le couloir d’agglomérations du Tidikelt est traversé grâce aux pistes du plateau du Tademaït pour rejoindre Adrar et rattraper les itinéraires qui mènent, à Bechar pour rejoindre Maghnia, à El Meniaa et Ghardaia pour se diriger vers Alger.

On retrouve cette présence des étrangers à Djanet située au croisement des itinéraires de nomadisation entre le Hoggar, la région de Ghât et celle d’Illizi, qui joue le rôle de plaque tournante dans la circulation des migrants entre Tamanrasset, Adrar, Ouargla, Ghât⁸...

8. Depuis le changement de la politique libyenne à leur égard, les migrants subsahariens réintensifient leur parcours sur les anciennes routes chamélières qui relient les Tassili au Hoggar.

Fig. 3 – Distribution des migrants dans les principales agglomérations du Grand Sud en 1998



Les itinéraires empruntés par les migrants subsahariens sont jalonnés d'agglomérations où se sont installés Touareg maliens et nigériens au cours des décennies 1970 et 1980 et où ont été recensés les étrangers. Il s'agit de Bordj El Houas, localité entre Illizi et Djanet, de In Aménas, localité sur la piste qui mène d'Illizi à Ghadamès. On retrouve encore la présence des étrangers à Bordj Omar Dris, Hassi Belgbour et même plus au nord sur les pistes reliées à la route nationale qui mène d'Illizi à Ouargla. Ces petites agglomérations, chefs-lieux de communes, constituent des étapes dans les itinéraires à travers l'Erg Oriental que les transporteurs adoptent. On peut donc, en établissant un parallèle entre la fonction de relais dans les flux migratoires subsahariens et la présence des étrangers, dire qu'il s'agit bien des subsahariens.

Convergence des flux migratoires nord-algériens et sub-sahariens vers le Grand Sud

On trouve donc dans les villes du Grand Sud deux flux convergents, l'un interne nord/sud l'autre externe, sud/nord. On peut à partir de la distribution des migrants internes et externes⁹ à travers les agglomérations, constater qu'il existe un rapport entre les deux types de flux (fig. 3). La présence des migrants internes et externes diminue des agglomérations vers lesquelles est portée l'attention des pouvoirs publics (exploitation des ressources de pétrole et de gaz, investissements dans l'agriculture...) vers les petites agglomérations frontalières sans attrait par-

9. Il s'agit du détail par commune du tab. 4. Ces effectifs de migrants externes ne peuvent pas être utilisés pour mesurer l'intensité du flux, il ne s'agit que de la partie visible de l'iceberg, Mais on y décèle une distribution logique qui concorde avec nos observations de terrain. On constate en effet qu'il y a une décroissance des effectifs et leur nombre décroît relativement des agglomérations du Grand Sud vers les agglomérations du reste du Sahar si l'on exclut celles qui appartiennent au réseau de transit migratoire (Ghardaïa, Ouargla, Bechar, Touggourt...).

ticulier. Dans celles-ci cependant, l'effectif de migrants externes tend à rattraper celui des migrants internes. Mais la régularité des deux courbes est rompue par les creux correspondant aux faibles effectifs enregistrés à Timimoun qui ne joue pas de rôle dans la migration externe et Illizi qui ne s'est investie que très récemment dans le rôle de halte pour les migrants.

La convergence des migrants algériens et subsahariens vers le Grand Sud se constate aussi à travers l'évolution des taux d'accroissements démographiques annuels moyens dont les variations coïncident avec des situations conjoncturelles (tab. 5).

Tab. 5 – Évolution des taux d'accroissement annuel moyen des principales agglomérations du Grand Sud de 1966 à 1998

	1966-1977	1977-1987	1987-1998
Adrar	4,3	14,85	3,64
Tamanrasset	12,83	8,66	15,71
Illizi	- 0,74	9,32	9,55
Tindouf	5,41	7,95	5,92
Timimoun	4,19	5,33	2,62
In Salah	3,12	3,19	3,66
Djanet	-1,11	10,88	2,04

Source : d'après les RGPH 1977, 1987 et 1998.

Adrar voit son plus fort taux d'accroissement dans la décennie 1977-1987 où plusieurs circonstances ont eu un impact démographique: afflux des Touaregs maliens, concrétisation de la politique de soutien à l'investissement agricole saharien. Tamanrasset connaît déjà un fort taux d'accroissement au cours de la période intercensitaire 1966-1977. Deux faits l'expliquent: la reprise des chantiers d'exploitation minière où ont été embauchés les Touaregs nigériens et maliens nomadisant dans la région et la promotion en chef-lieu de wilaya en 1974 [Spiga, 2002]. La décennie s'est répercutée sur le taux d'accroissement, l'augmentation de ce dernier se poursuit au cours des deux décennies suivantes en même temps que s'intensifie le flux des Touaregs maliens, nigériens et subsahariens. Illizi, qui était en déficit au cours de la décennie 1966-1977, affiche avec Djanet un très fort taux d'accroissement au cours de la décennie 1980 où elles ont été érigées en chef-lieu de wilaya et en chef-lieu de daïra. Ce très fort taux caractérise aussi la période intercensitaire 1987-1998, période d'investissements publics et d'intense circulation migratoire subsaharienne. Les taux d'accroissement qui caractérisent Tindouf sont nettement moins élevés et plus réguliers. Ils reflètent bien le contexte de cette wilaya qui a bénéficié elle aussi des investissements, accueilli les réfugiés sahraouis, mais dont l'itinéraire migra-

toire est relativement verrouillé. On peut faire la même remarque pour In Salah qui se trouve sur un autre itinéraire migratoire verrouillé et Timimoun qui ne joue pas de rôle dans les migrations subsahariennes.

Une dynamique urbaine née de la convergence des flux de migrants

Un processus de redéploiement en cours?

Au cours de la période de planification, l'arrivée dans le Grand Sud des migrants du Nord est sélective; même si elle a concerné plusieurs couches sociales, elle reste un déplacement temporaire de travail que les jeunes diplômés ambitieux, profitant des avantages concédés à ceux qui vont travailler dans les wilayas du Grand Sud, effectuent dans le but d'une ascension dans la hiérarchie socio-professionnelle. Le Grand Sud attire également les ouvriers qualifiés dont les motivations sont, avant tout, financières. Il en est de même pour les indépendants qui, ouvrant, hôtels, restaurants, cafés, alimentations générales... tentent de constituer un capital qu'ils veulent investir dans le Nord. En revanche, les déplacements de la main d'œuvre vers les villes du Grand Sud sont rares. Ce sont surtout les subsahariens, présents dans cette région qui sont sollicités par les différents acteurs économiques: entrepreneurs, agriculteurs, indépendants, services d'entretien et de gestion de la ville... À Adrar, les réfugiés maliens ont répondu à un «besoin drastique» de main d'œuvre notamment dans le domaine du bâtiment au moment où se réalisaient les programmes de logements issus des plans quinquennaux 1980-1984 et 1985-1990 [Hammouzine, 2004].

Au cours de la phase de mise en place de l'économie de marché, l'État double d'effort dans la mise à niveau des infrastructures urbaines et les mesures d'incitation¹⁰. Les motifs pour lesquels immigrer les Algériens vers le Grand Sud évoluent et les besoins en main-d'œuvre subsaharienne aussi.

On perçoit l'effet de cette politique à travers les activités introduites par les agents économiques et sociaux du secteur public et du secteur privé. Recensés dans le répertoire des agents économiques et sociaux en tant que personnes morales par wilaya et par domaine d'activité, ces derniers donnent une illustration de la situation (tab. 6). La première remarque est relative à la diversité des activités dans une région où à l'exception d'une partie de la wilaya d'Adrar qui a toujours été densément peuplée, n'existaient, il y a trois décennies, que des garnisons, quelques centres de vies et des campements nomades. Les activités répertoriées au niveau national par personnes morales¹¹ sont toutes représentées

10. Se référer aux lois financières récentes où sont mentionnées les nombreuses mesures adoptées pour encourager l'investissement privé dans le domaine de l'agriculture, du commerce transfrontalier, de la PME/PMI.

11. Il s'agit du répertoire des personnes morales seulement: Société à Responsabilité limitée, SARL, Société en Nom Collectif, SNC, Établissement Unique à Caractère Commercial, EURL, etc. Il n'a pas été possible d'utiliser le répertoire des personnes physiques car les statistiques publiées sont établies par tranche d'âge au niveau national et non par wilaya. Nous considérons du reste que les personnes morales sont un bon indicateur de l'investissement.

dans les wilayas du Grand Sud si l'on exclut le fait qu'à Tindouf le secteur de l'agriculture n'a pas attiré d'investisseurs. Un secteur qui du reste est naturellement peu investi dans cette vaste wilaya hyperaride et quasiment vide. En revanche des créneaux comme la construction et dans une moindre mesure le transport, les communications et l'immobilier mettent ces wilayas du Grand Sud au-dessus de la moyenne nationale. D'autres créneaux les discriminent: le profil acquis par Tamanrasset, bien représentée par le secteur du commerce, des services et du transport, reflète l'influence de la politique de propulsion de cette ville en pôle commercial transfrontalier. Illizi se détache par l'immobilier un secteur qui a mobilisé l'investissement public récemment et Adrar par le secteur agricole qui y a reçu toutes les attentions de l'État dans le cadre de la promotion de l'agriculture saharienne.

Même si la présence dans le Grand Sud des agents économiques, qui opèrent en qualité de personnes morales, va en augmentant¹², on est en droit de s'interroger sur la portée de ces investissements: assiste-t-on à la mise en place d'un secteur d'activité économique moderne dans le Grand Sud? Qu'en sera-t-il si la politique de soutien aux wilayas du Grand Sud venait à s'essouffler?

Tab. 6 – Répartition des personnes morales par rubriques d'activités dans les wilayas du Grand Sud au 31.12.2002

Wilayas	Personnes morales par rubrique d'activités en %								Total en %
	1	2	3	4	5	6	7	8	
Adrar	7,0	15,0	30,0	26,0	2,0	8,0	7,0	5,0	100
Tamanrasset	2,5	10,0	26,0	33,0	0,5	13,0	9,0	6,0	100
Illizi	2,0	13,0	23,0	18,0	14,0	13,0	16,0	1,0	100
Tindouf	0,0	26,0	32,5	19,5	3,0	11,0	5,5	2,5	100
Moyenne nationale	4,0	23,0	14,0	30,0	8,0	10,0	8,0	3,0	100

1: agriculture et autres activités du secteur primaire – 2: industries extractives, industries manufacturières, production et distribution de gaz – 3: construction – 4: commerce et artisanat de services – 5: hôtels et restaurants – 6: transports et communications – 7: immobilier, locations et services aux entreprises – 8: autres activités du secteur tertiaire.

Source : ONS, 2003.

L'émergence d'un secteur de commerce transfrontalier informel

La dynamique de développement enclenchée dans les wilayas du Grands Sud qui se perçoit à travers leurs principales agglomérations résulte de la combinaison de facteurs qui relèvent de la précarité: le redéploiement des activités écono-

12. Voir le répertoire des agents économiques et sociaux de l'année 2005.

miques a lieu dans un contexte démographique caractérisé par l'instabilité de la population migrante du Nord de l'Algérie qui connaît des flux et reflux. Si les opérateurs privés, (originaire surtout du Sud), encouragés par le nouveau cadre de la promotion de l'investissement sont là, c'est, entre autre, parce qu'ils économisent sur les frais d'une main-d'œuvre subsaharienne recrutée au noir, ce qui leur permet d'optimiser des ressources financières qu'ils réinvestissent dans leurs wilayas d'origine.

La nature même de certains créneaux d'investissement renvoie à la précarité que connaissent les villes du Grand Sud. Celles-ci sont tributaires du commerce et du transport de tous types de produits encore mal régulés¹³ assuré par les opérateurs du Nord: approvisionnement en produits de consommation divers, en matériaux de construction et en matériel d'équipement de tous types.

La dynamique réelle des villes du Grand Sud est enclenchée par le secteur informel qui est largement représenté. Il est animé par des opérateurs locaux et du Nord qui saisissent là aussi, l'opportunité de la présence des migrants subsahariens pour monter de petites entreprises répondant aux besoins de ces derniers ou tirant avantage de leur transit. Ces petits entrepreneurs informels opèrent dans la production de matériaux de construction dans le secteur de la construction, du transport des hommes et des marchandises, de l'hébergement des migrants et des petits métiers tels que le commerce et la restauration [Spiga, 2002].

Parallèlement à ces activités informelles utilisant la main-d'œuvre subsaharienne, émergent un secteur de commerce transfrontalier contrôlé par les autochtones et les anciens migrants originaires du Nord du Mali et du Niger installés dans les villes du Grand Sud ou de retour dans leur région. Non seulement le commerce transfrontalier ravitaille cette région nord-sahélienne en produits alimentaires de première nécessité (lait, céréales, huile,...) mais il est à la base de ressources tirées d'un marché redistribuant les produits algériens à partir du nord du Mali vers l'Afrique subsaharienne¹⁴.

Dès lors que l'on a établi l'insertion des migrants dans la dynamique économique des villes du Grand Sud, la question de savoir comment se font leur accueil et leur insertion spatiale s'impose. Quels sont les rapports des acteurs de l'aménagement urbains aux clandestins ?

13. La ville d'Illizi a connu, en mars 2005, une rupture d'approvisionnement sévère en produits alimentaires, l'opérateur ayant été suspendu à cause des taxes impayées.

14. Études de terrain réalisées en avril 2002 dans le Nord du Niger, en décembre 2004 dans le Nord du Mali.

Les paradoxes de la structure urbaine des villes du Grand Sud qui accueillent les migrants subsahariens

Structure urbaine de surface et structure urbaine discrète

Juxtaposés aux structures de l'État décentralisé par lesquelles se fait la connexion des sahariens au reste de l'Algérie, on trouve les éléments d'une organisation locale sur laquelle s'appuient les migrants dans leur mobilité. En effet, les villes du Grand Sud ont acquis une structure qui offre à la fois les possibilités d'installation et de mobilité pour les migrants doublement sollicités: par les structures officielles qui veulent impulser une dynamique de croissance, par les agents socio-économiques du secteur privé qui veulent utiliser cette dynamique.

En réalité, l'insertion du migrant se fait par les sociétés locales qui sont plus liées aux populations des pays limitrophes qu'aux migrants du Nord du fait des appartenances ethniques. Celles-ci ont ainsi joué lorsque, après le rétablissement de la paix dans le Nord du Sahel en 1998, les autorités algériennes ont organisé le retour des réfugiés dans leurs pays d'origine et entrepris de supprimer les campements où ils avaient été accueillis provisoirement. Cette organisation du retour mène à l'échec car les réfugiés ont trouvé un soutien auprès des autochtones [Spiga, 2002]. Ces derniers ayant la possibilité de bénéficier d'un logement issus des programmes d'habitat ou de reconstruire, ont cédé leurs ksour (Adrar, Djanet...) ou leurs quartiers anciens (Tamanrasset, Illizi...) aux réfugiés. Ils leur ont aussi donné la possibilité de construire eux-mêmes leurs maisons dans les quartiers d'extension spontanée créés, en général, à la sortie des agglomérations (Hai Bnioukout à Adrar, Hai Nadja à Reggane, El Kherdja à Bordj Omar Driss,...). Les quartiers ainsi construits constituent les noyaux d'une extension qui se réalise à l'ombre de la ville officielle car l'on veut rester discret sur la présence des migrants subsahariens. On retrouve ainsi dans la ville du Grand Sud le modèle hybride de développement spatial de la ville algérienne où les programmes étatiques d'habitat côtoient la production de l'habitat des couches sociales non prises en charge par l'État. La différence réside dans le fait qu'ici, ces couches sont les ex-réfugiés du Nord du Sahel et les subsahariens en migration. L'intervention sur ces espaces spontanés appropriés par les migrants externes stabilisés qui accueillent et organisent la mobilité des migrants en transit sont aujourd'hui traités par les gestionnaires locaux en tant que quartiers spontanés à restructurer ou pour lesquels on prévoit des projets d'amélioration urbaine.

Il n'existe pas de barrières physiques entre les quartiers planifiés et les quartiers informels de la ville du Grand Sud. Les quartiers destinés aux migrants subsahariens peuvent être édifés sur des terrains de statut public et on trouve les éléments d'une organisation locale sur laquelle s'appuient les migrants, juxtaposés aux équipements et programmes de logements mis en place par les pouvoirs publics. Cependant, les quartiers abritant les migrants en provenance d'Afrique subsaharienne peuvent être facilement identifiables du fait que l'intervention a toujours été très sommaire et l'on a pu quelques fois évaluer leur présence dans la ville. Selon nos estimations, à Tamanrasset, 49000 habitants ne sont pas

autochtones, c'est plus de la moitié de la population totale. À Adrar, l'effectif de 10000 immigrants était officiellement évoqué en 2003, ce qui représente 1/5 de la population totale de cette ville. Dans les petites agglomérations, les rapports ne sont pas bien différents: selon nos estimations ¹⁵, le quartier Nadja, à Reggane, compterait 1000 habitants (1/5 de sa population totale). In Amenas comptait, en 2004 approximativement 1500 migrants subsahariens ce qui représente 1/4 de sa population totale.

Les modalités d'installation varient d'une ville à l'autre: à Tamanrasset les terrains occupés sont cédés par les Touaregs qui en ont la jouissance en dépit du fait que l'État y a acquis le droit de préemption. À Adrar le quartier Bnioukout «construit et tais-toi», construit sur les terrains de statut public, dont l'occupation par les réfugiés maliens a été autorisée, s'étend aujourd'hui par squat. À Djanet, deux modalités d'installation existent: l'hébergement dans les ksour et l'hébergement dans le quartier informel de Bnioukoun «construit et habite». À In Amenas, les migrants se sont installés une première fois à Hai Toub, une cité que les Touaregs ont abandonnée. Les autorités locales les ont déplacés par la suite à Hai Ouiam, leur cédant des logements désaffectés issus de programmes étatiques. Le quartier est aujourd'hui en pleine extension. Les migrants subsahariens qui arrivent par vagues y construisent des habitations à partir de matériaux de récupération ¹⁶ (voir photo 1), squattant les terrains libres appartenant à l'Entreprise Nationale des Travaux Publics (ENTP).

Cette installation délibérée dans des quartiers prédestinés aux migrants subsahariens n'est pas apparente dans les autres villes sahariennes par lesquelles ils transitent. Au-delà des wilayas du Grand Sud, les migrants se dirigent vers les foyers d'accueil; ils n'ont de quartiers que dans les villes qui ont réellement affirmé un rôle de transit. À Ghardaia ils ont occupé le quartier spontané Bnioukoun édifié dans le lit de l'oued, à Ouargla ils occupent les ksour bidonvillisés.

La planification spatiale à l'épreuve des quartiers de migrants subsahariens

Les espaces d'extension destinés aux migrants qui s'installent ou qui font une halte ont connu deux phases. La première relève de la décision des autorités locales qui, face à l'afflux des nomades nigériens et maliens ruinés, ont eu «un geste humanitaire» en leur destinant des espaces à occuper avec des moyens de fortune.

Au cours de la décennie 1990, à l'instar des autres villes algériennes celles du Grand Sud sont dotées de Plan directeur d'Aménagement et d'Urbanisme

15. Évalué en fonction du nombre de logements occupés par les migrants recensés par les services techniques des mairies. Le nombre moyen de personnes par logement utilisé est celui qui est déclaré par ces mêmes services (6 à 7).

16. Études de terrain réalisées en avril 2002 dans le Nord du Niger, en Décembre 2004 dans le Nord du Mali.

Photo 1 – Hai Ouiam à In Amenas: les migrants ont utilisé l'ossature de chalets abandonnés pour construire leurs habitations (© S. Spiga, mars 2005)

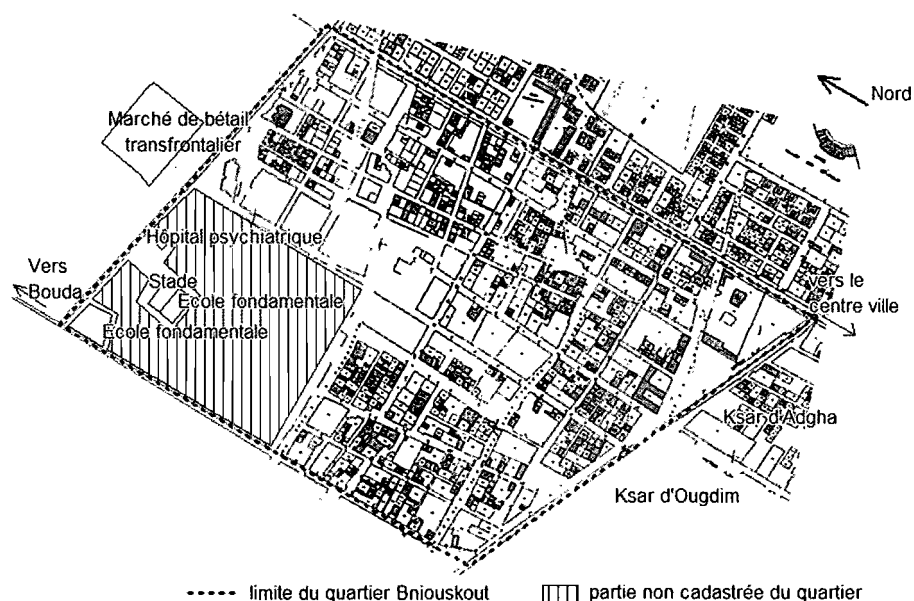


(PDAU) et de Plan d'Occupation du Sol (POS). Les quartiers qui insèrent partiellement ou entièrement les migrants subsahariens sont assimilés aux quartiers informels et bénéficient des traitements qui sont prévus pour ceux-ci. Ainsi les collectivités locales préoccupées par la question de l'intégration des migrants installés ont à leur disposition des documents juridiques à deux échelles: à l'échelle urbaine où la situation du quartier informel est spécifiée par le PDAU comme espace urbanisé soumis à la restructuration, à l'échelle du quartier où l'espace informel fait l'objet d'un POS de restructuration.

Lorsque ni l'un ni l'autre de ces documents ne spécifient le traitement du quartier informel la décision d'intervenir revient à l'autorité locale. Cela a été le cas dans la plupart des villes qui connaissent l'installation en nombre des migrants. À Tamanrasset où l'intervention s'est d'abord inscrite dans le cadre de l'action pour les réfugiés, il y a eu création d'un parcellaire en traçant au sol le passage des voiries et réseaux divers, quoiqu'en réalité seule l'électrification ait été réalisée. Aujourd'hui l'installation de fait est admise et formalisée puisque l'ensemble de la ville est couvert par les «POS de restructuration» et que la procédure de régularisation des constructions illicites est en cours. Lorsqu'il s'agit de quartiers occupés exclusivement par les migrants, l'opération de restructuration n'a pas cependant une réelle consistance. On peut constater que l'intervention se fait dans la simple logique de démolir les habitations gênant l'alignement pour dégager une voirie.

Bnioukout à Adrar a bénéficié d'une restructuration qui a permis l'installation sommaire de VRD et des équipements de première nécessité (fig. 4.). Dans le cadre de l'établissement du cadastre urbain, auquel ce quartier a été soumis, les lots enregistrés font l'objet de transactions foncières entre personnes en liens

Fig. 4 – Quartier Bnioukout à Adrar après restructuration



S. Spiga, 2005

Source: plan cadastral de la ville d'Adrar

de parenté ou en liens ethniques. Des élévations ou des extensions horizontales dans un but locatif ou pour étendre l'utilisation du lot à d'autres activités, telles que l'insertion d'un local commercial, sont alors engagées.

À In Amenas, après avoir déplacé les migrants de Hai Toub, noyau de la ville que les Touaregs Azhgar des Tassili ont cédé aux «Maliens»¹⁷, vers Hai Ouïam, on cherche à reloger ces derniers une troisième fois à travers la ville par le biais des programmes de logements sociaux afin de réaliser dans l'espace qu'ils occupent actuellement le POS. 5. Celui-ci prévoit la construction de nouveaux logements, la réhabilitation de quelques zones, la démolition des constructions illicites, l'injection d'équipements et la restitution de quelques terrains à l'ENTP.

Dans le quartier Bnioukout de Ghardaïa l'habitat précaire construit dans le lit de l'oued a été soumis à une opération de démolition, les habitants autochtones ayant été relogés ailleurs, les migrants disposant de foyers d'accueil au sein de la ville ont aussi quitté ce quartier.

À travers ces interventions une réalité se fait jour: au niveau local, tout au moins, l'on ne cherche pas à réprimer la présence des migrants installés. Leur

17. Il s'agit de clandestins subsahariens de nationalités diverses qui se présentent qui déclarent être Maliens.

quartier qui est le plus souvent admis, entre dans la dynamique de développement spatial de la ville. Son inscription dans le PDAU ou encore dans un POS, permet de formaliser la présence de subsahariens et d'enclencher une dynamique urbaine facilitant l'appropriation des espaces collectifs par les migrants. À Adrar leurs pratiques spatiales, prenant appui sur Bniousskout, s'élargissent aux espaces publics qui se transforment la nuit en dortoir aux périodes d'afflux des migrants [Spiga, 2004]. À Tamanrasset, on retrouve le même phénomène d'insertion dans les espaces publics mais sous d'autres variantes puisque les quartiers africains sont nombreux et qu'un marché quotidien où les migrants s'organisent par ethnie, contigu aux installations militaires, leur est destiné [Spiga, 2002].

Les quartiers des migrants stabilisés, des pivots de la circulation migratoire subsaharienne

Pour comprendre l'insertion du migrant clandestin dans les quartiers informels de la ville du Grand Sud, il est nécessaire de connaître la logique de fonctionnement de l'espace urbain d'où ont été transposées règles spatiales et sociales commandant le mode d'habiter des régions dont sont originaires les migrants stabilisés. À Gao, carrefour de migration au Mali, pays de transit des migrants subsahariens, la maison est une micro ville. Elle intègre les fonctions d'hébergement et de services aux personnes en déplacement. Ce principe commande l'extension de la ville aujourd'hui: de la parcelle construite au parcellaire de l'ensemble du quartier, voire de la ville, on retrouve les déterminants d'un habitat conçu pour accueillir les personnes étrangères. Avec très peu de moyens, l'homme qui traverse sait qu'il peut effectuer une halte dans des conditions acceptables. Il est intéressant de noter que la personne «étrangère» est admise au sein de la famille moyennant payement. Des codes sociaux, traduits dans l'organisation et l'usage de l'espace domestique, permettent une cohabitation sans risque de transgresser l'intimité de la famille hôte.

Cette conception de l'habitat pour la famille et pour le voyageur potentiel (le migrant), source de revenus, est reproduite dans le quartier africain de la ville algérienne du Grand Sud. Mais il existe des variantes à l'hébergement dans la famille. Dans le quartier Matnatalat (Tamanrasset) la maison est divisée en cellules rectangulaires de 6 m², louées aux migrants séjournant temporairement. Dans les ksour prolongeant la ville à Adrar, pièces de la maison ou terrasses sont fréquemment destinées à la location pour migrants. Ceux-ci peuvent construire une habitation sommaire lorsque le *ksar* est abandonné.

Le quartier d'hébergement du migrant clandestin qui s'inscrit dans la logique de l'accueil de l'étranger en voyage s'articule aux autres espaces qui ont la capacité d'entretenir une mobilité migratoire discrète. Lorsqu'il est en retrait, le quartier africain dispose d'une aire d'affrètement des camions ou de véhicules tout terrain (Tahaggart à Tamanrasset). Certains quartiers destinent des parcelles entourées d'enceinte à la fonction d'hébergement et de voyage du migrant.

Tout en étant connecté à la ville par des parcours et des nœuds urbains, le quartier où s'organisent l'accueil et le voyage du migrant, se prolonge par l'espace anonyme du désert ou par la palmeraie. La retraite devient possible en cas de contrôle par les services de la gendarmerie ou de la sûreté urbaine.

De l'appui à la mobilité transsaharienne à la vocation africaine

Où circulation migratoire subsaharienne et vocation africaine interfèrent

Si le modèle observé dans les régions du Nord du Mali et du Niger se reproduit, fondé ici sur un dédoublement de la structure urbaine de la ville du Grand Sud algérien, c'est, de toute évidence, lié au fait que la présence des migrants stabilisés et des migrants en mobilité offre différents avantages aux acteurs locaux.

Les villes du Grand Sud ont chacune un rôle spécifique dans l'accueil du migrant subsaharien mais leur caractéristique commune est que celui-ci peut circuler avec plus ou moins d'aisance grâce aux lieux d'ancrage subsahariens¹⁸. Lorsqu'il n'est pas en règle, la circulation à courte distance y est plus ou moins aisée.

La circulation devient de plus en plus difficile dès que le migrant tente de quitter le Grand Sud pour d'autres régions algériennes [Spiga, 2004]. Dans ce cas les villes du Grand Sud agissent comme les pivots d'une mobilité entre l'Algérie et les villes subsahariennes. Elles servent de retraite aux migrants qui tentent des percées vers le nord dans le but de rejoindre les pays de l'Union Européenne. C'est sur elles qu'ils s'appuient pour de nouvelles tentatives de percée vers le nord lorsqu'ils sont refoulés.

Ainsi une circulation migratoire clandestine se perpétue, ayant pour appui les villes du Grand Sud qui, de part la spécificité de leur développement à partir des relations intra-sahariennes et transsahariennes, ont acquis l'aptitude à entretenir mobilité interne et mobilité externe.

C'est une mobilité dont les conséquences commencent à de faire ressentir dans le pays d'origine du migrant où l'on constate un phénomène d'investissement de retour. Le prolongement des bassins de main d'œuvre, le prolongement des bassins d'approvisionnement (animaux d'embouche) au-delà des frontières sud montre que la mobilité est aussi bénéfique pour les Algériens.

Dans la mobilité du migrant intervient le double jeu du pouvoir local et du pouvoir central. La tolérance du migrant dans le Grand Sud s'inscrit dans la logique d'appuyer localement la dynamique urbaine enclenchée dans les espaces transfrontaliers. Mais les interventions dont bénéficient ces villes, dépassent

18. Le migrant subsaharien n'a pas un itinéraire direct, il circule d'abord à travers les villes algériennes prospectant les meilleures stratégies de mobilité, les meilleurs pays de destination. L'Algérie est donc un pays de migration intermédiaire.

l'objectif de redéploiement de la population vers le Sud. Elles sont pensées, en quelque sorte par l'État central, comme une locomotive arrière du développement et sont propulsées en tant que pôles articulés sur les relations économiques transfrontalières. En outre le fait que le migrant peut utiliser comme base pour circuler Tamanrasset, Adrar ou Djanet et pas d'autres villes sahariennes, est un signe de tolérance au regard des relations bilatérales qui impliquent au premier chef les wilayas frontalières.

Ce que veut faire l'État central des villes du Grand Sud

De nombreuses actions dans les villes frontalières du Grand Sud concourent à normaliser la présence urbaine de la composante africaine et ouvrent des perspectives à l'investissement économique transfrontalier dans lequel, nous l'avons vu, s'engagent acteurs locaux, souvent d'anciens migrants, et opérateurs arrivant du Nord. Aujourd'hui, alors que l'on cherche à mettre au point une stratégie de développement pour l'horizon 2025, d'autres défis sahariens découlant des premiers et s'y ajoutant sont exprimés à travers :

- la formalisation de la présence des subsahariens qui ne serait plus forcément migratoire mais inscrite dans une mobilité valorisant les échanges économiques et sociaux; la ratification de la charte des travailleurs immigrés par l'État algérien en 2004, pourrait bien mener la ville du Grand Sud à s'insérer dans le cadre transnational de circulation de la main-d'œuvre et à contribuer à la régulation d'un marché du travail transfrontalier.
- la coopération algérienne à peine perceptible, vivement attendue au Nord du Mali et du Niger, notamment dans le domaine de l'encadrement vétérinaire. Elle permettrait de renforcer le contrôle sanitaire des animaux d'embouche afin de lever l'interdit du commerce du bétail qu'exploitent les filières informelles. Cette coopération est devancée par un partenariat d'opérateurs économiques qui pointent à travers l'import/export pour se substituer aux relations commerciales de troc qui ont prouvé leur inefficacité.

Conclusion

Par une dynamique démographique propre, les agglomérations du Grand Sud mettent en présence quatre catégories de populations cloisonnées mais en cohabitation d'intérêts: les locaux, les migrants algériens, les migrants subsahariens stabilisés et les migrants subsahariens en transit. Leurs rapports s'articulent autour d'un même phénomène: le développement urbain saharien perçu par les migrants internes comme une possibilité d'enrichissement, par les migrants subsahariens comme opportunité utilisée dans les stratégies de migration vers les pays de l'Europe.

Tout concourt à indiquer que les centres urbains des wilayas frontalières du Grand Sud, actuellement connues pour leur capacité à gérer la mobilité migratoire des subsahariens, dans lesquels le migrant a des possibilités de se fixer, sont les

locomotives d'une économie transfrontalière en gestation. C'est par le jeu de la fixation et de la mobilité que celles-ci conservent le lien économique et social avec les pays qui offrent le manque à gagner en main d'œuvre au lieu du redéploiement démographique attendu de la population algérienne. Si le travail semble le déterminant premier de la présence des migrants subsahariens à tel point qu'un ou des quartiers lui sont destinés dans la ville du Grand Sud, l'on ne peut limiter les enjeux aux simples stratégies d'acteurs économiques. Le phénomène de mobilité migratoire dans lequel elles apparaissent en pivot soulève le débat non encore ouvert de la place des villes du Grand Sud dans la stratégie de développement de l'Algérie pour les 20 prochaines années.

BIBLIOGRAPHIE

- BENDJELID A. [2004], «Politique de mise en valeur agricole et exploitations agricoles au Sahara (wilaya d'Adrar)», in Table ronde *Population et environnement de l'écosystème oasien*, organisée par la division ville et territoire du CRASC (Algérie) et en collaboration avec l'université de Picardie et l'université d'Oran, Oran, 27-28 avril 2004.
- BISSON J. [2003], *Mythes et réalités d'un désert convoité: LE SAHARA*, Paris, L'Harmattan, 479 p.
- CÔTE M. [1996], *L'Algérie*, Paris, Masson/Armand Colin, 253 p.
- DAHMANI M. [1984], *Planification et Aménagement du Territoire*, Alger, OPU, 278 p.
- GALLISSOT R. [2000], *Le Maghreb de traverse*, Condé-sur-Noireau, Bouchène, 398 p.
- HAMMOUZINE M.-S. [2004], «Problématique de l'espace ksourien dans le Touat, le Gourara et le Tidikelt», in Table ronde *Population et environnement de l'écosystème oasien*, organisée par la division ville et territoire du CRASC (Algérie), en collaboration avec l'université de Picardie et l'université d'Oran, Oran, 27-28 avril 2004.
- MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE [1996], *Demain l'Algérie, contribution des collectivités locales aux stratégies d'Aménagement du Territoire*, Alger, AT, 183 p.
- MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE [1995], *Demain l'Algérie, l'État du territoire*, vol. 1, Alger, AT, 106 p.
- MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE [1995], *Demain l'Algérie, la reconquête du territoire*, vol. 2, Alger, AT, 403 p.
- KHELLIL A. (dir.) [1998], *Les villes du Sud dans la vision du développement durable*, Alger, Ministère de l'Équipement et de la Planification, 250 p.
- ONS [2003], «Les migrations intercommunales à travers les résultats exhaustifs du RGPH 1998», *Données Statistiques*, n° 331, Alger, ONS.
- ONS [2003], «Les répertoires des agents économiques et sociaux», *Données Statistique*, n° 371, Alger, ONS.
- ONS [2000], «Recensement Général de la population et de l'habitat 1998 Armature Urbaine», *Collections Statistique*, n° 97, Alger, ONS.
- OUALLET A. [1993], *Gao, indicateur urbain de la crise sahélienne*, Thèse de doctorat, soutenue sous la direction de J. Gallet à l'université de Rouen, UFR de Géographie.
- PELLICANI M., SPIGA S. [2004], «Analyse comparée du rôle des espaces charnières dans la mobilité migratoire entre le "Nord" et le "Sud" cas des Pouilles (Italie) et du Touat

- (Algérie)», in Colloque international *Les migrations internationales, observations, analyse et perspectives*, organisé par l'AIDELF sur, Budapest, les 21, 22, 23 octobre 2004.
- SPIGA S. [2002], «Les incidences migratoires transsahariennes sur la dynamique urbaine de Tamanrasset, expérience comparée au cas d'Agadez», in Colloque *Le Maghreb et les nouvelles configurations migratoires internationales: mobilités et réseaux*, organisé par l'IRMC et l'Université de Sousse, Sousse, 24-26 octobre 2002.
- SPIGA S. [2005], «Migrants et politiques publiques au Sahara central», *Quaderno del Dipartimento per lo Studio delle Società mediterranee*, n° 28, Bari, Cacucci, p. 211-237.
- SPIGA S. [2004], «Migrants et travail dans le Grand Sud Algérien», in Colloque *Emploi en Afrique du Nord Bilan et perspectives*, organisé par le CREAD (Algérie), Alger, les 24, 25, 26 juin 2004.
- TRACHE [2003], «Immigration et pratiques de consommation à Adrar», in Table ronde *Population et environnement de l'écosystème oasien*, organisée par la division ville et territoire du CRASC (Algérie) et en collaboration avec l'université de Picardie et l'université d'Oran, Oran, 27-28 avril 2004.